

Affaires courantes

Deux d'entre elles portent sur la question de l'arrêt de travail, c'est-à-dire la grève. Les requérants déplorent le fait que le gouvernement ait bousillé tout le processus. Ils disent que les fonctionnaires veulent retourner au travail pour ne pas nuire à ce qui se passe au Canada aujourd'hui. Ils sont en faveur de la nomination d'un médiateur ce qui permettrait aux employés de retourner au travail et au pays de fonctionner de nouveau normalement.

L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Ma deuxième pétition a trait à la taxe administrative de 3 p. 100 que certaines personnes considèrent comme immorale, voire peut-être illégale. Il s'agit de cette taxe, monsieur le Président, que l'étudiant doit payer immédiatement sur le prêt dont il a besoin pour poursuivre ses études postsecondaires.

Les requérants détestent particulièrement que le gouvernement se gargarise de mots comme compétitivité et qu'il vienne ensuite taxer les étudiants en dépit du fait qu'il les pénalise déjà avec la TPS sur les livres.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Jim Jordan (Leeds—Grenville): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition, dûment approuvée, provenant des habitants de la localité de Westport, dans ma circonscription. Je crois que tous ceux qui habitent le long de la route rurale 2 à Westport ont signé la pétition.

Ils protestent contre la façon dont Postes Canada octroie maintenant les contrats de distribution du courrier le long des routes rurales.

Nous avons un courrier de route rural loyal et fidèle qui s'acquitte de cette tâche depuis 25 ans. Il n'a manqué qu'un jour de travail durant tout ce temps, et il vient de voir son contrat lui filer sous le nez pour une poignée de dollars. C'est fondamentalement le problème quand un gouvernement a pour position d'agir uniquement en fonction de considérations financières.

Les pétitionnaires demandent au ministre responsable et à Postes Canada de réexaminer les critères d'octroi des contrats de distribution du courrier le long des routes rurales de sorte qu'ils ne soient pas octroyés uniquement en fonction de considérations financières.

LA FONCTION PUBLIQUE

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter aujourd'hui une pétition signée par de nombreux habitants de diverses localités de partout en Ontario et au Québec.

Les pétitionnaires s'opposent au projet de loi fédéral de retour au travail. Ils sont contre l'imposition d'un gel des salaires. Ils invitent le gouvernement et le Parlement à réaffirmer leur soutien au processus de libre négocia-

tion des conventions collectives au Canada et ils demandent en outre que le gouvernement retire son projet de loi et retourne à la table des négociations où ces questions devraient être réglées.

[Français]

LOI SUR LA RÉMUNÉRATION DU SECTEUR PUBLIC

M. Mac Harb (Ottawa—Centre): Monsieur le président. Moi aussi, j'ai une pétition signée par des Canadiens et des Canadiennes. Ces citoyens et citoyennes demandent à cette Chambre d'exiger du gouvernement qu'il retire ce projet de loi qui prétend forcer les employés du gouvernement à retourner au travail.

Ces pétitionnaires demandent que le Parlement rejette l'imposition des contrôles sur les salaires et réitère son appui au libre exercice du droit de tous les travailleurs canadiens à la négociation collective.

[Traduction]

LES ADDITIFS DE L'ESSENCE

L'hon. Ralph Ferguson (Lambton—Middlesex): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui conformément à l'article 36 du Règlement pour présenter à la Chambre cette pétition demandant au gouvernement d'intervenir immédiatement pour interdire la présence de manganèse tricarbonylméthylcyclopentadiényle dans tout carburant automobile au Canada.

J'ai été secoué d'apprendre dans le numéro du mois de juin du *Canadian Medical Journal* qu'un pourcentage important d'enfants en bas âge de la ville de Montréal ont une carence en fer. Dans des tests en laboratoire utilisant des animaux, des chercheurs ont constaté que dans les cas de carence en fer la fixation du manganèse s'accroît. À Montréal et ailleurs au Canada, ces enfants, dont la barrière hémato-encéphalique et le système immunitaire ne sont pas encore développés, peuvent donc être victimes de cette insidieuse substance neurotoxique qui s'accumule dans leur système avec le temps.

Au nom des enfants du Canada, je demande au gouvernement d'interdire maintenant le manganèse tricarbonylméthylcyclopentadiényle.

LA FISCALITÉ

Mme Marlene Catterall (Ottawa—Ouest): Monsieur le Président, je suis heureuse de présenter d'autres pétitions demandant au Parlement de reconnaître que ce sont les taux d'intérêt élevés, le cours élevé du dollar et les quelque 33 nouvelles taxes ou augmentations de taxes depuis 1984 qui sont la cause des pressions inflationnistes, et non les demandes salariales, et que le programme de rémunération proposé par le gouvernement manque totalement de souplesse et traite tout le monde de la même manière, que l'on soit commis, sous-ministre ou président d'une société d'État.